

Pour une pédagogie partagée en Santé- Environnement

“ La Charte constitue une étape contributive au développement d'une pédagogie régionale partagée en santé-environnement. Cette dynamique a vocation à s'enrichir avec l'ensemble des acteurs souhaitant faire progresser l'appropriation, par la population, des enjeux en santé-environnement.

Un socle commun pour se rassembler et rejoindre la dynamique du Réseau Régional d'Education en Santé-Environnement.”

La Charte « **Pour une pédagogie partagée en Santé-Environnement en Languedoc-Roussillon** » a été élaborée en 2014 dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement 2 Languedoc-Roussillon¹.

Elle résulte d'un premier travail de décroisement et de croisement des regards entre acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et acteurs de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé (EPS) - et plus largement d'acteurs éducatifs intéressés par la thématique santé-environnement - mené dans le cadre du réseau Régional d'Éducation en Santé-Environnement (R²ESE).

Ce travail est issu de plusieurs travaux :

- d'ateliers d'échanges et de réflexions « Vers une pédagogie partagée en santé-environnement en Languedoc-Roussillon » menés par le Réseau Régional d'Éducation en Santé Environnement (R²ESE)
- de réunions du groupe de travail « Pédagogie santé-environnement » (comité restreint composé d'acteurs institutionnels et d'acteurs éducatifs associatifs issus de la santé et de l'environnement).

“ Définitions

S'entendre sur un vocabulaire commun est un préalable nécessaire au travail d'élaboration d'une pédagogie partagée. Ces définitions sont le fruit d'une concertation régionale.”

Santé-environnement

Le champ santé-environnement est à la fois **une science et une pratique** qui s'intéresse aux **interactions entre la santé et l'environnement** en

termes de ressources, de risques, d'accès, de bienfaits, etc. Il est donc **complexe, multi-thématiques** et repose sur des connaissances en **constante évolution**. Ce champ a une **double finalité** : favoriser la qualité des milieux et des conditions de vie et promouvoir la santé humaine.

L'éducation en santé-environnement

C'est un **processus** par lequel **les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement, de leur santé et de leurs interactions, acquièrent des compétences** c'est-à-dire des savoirs, savoir-faire et savoir-être, une capacité de **réflexion** et un **esprit critique** leur donnant l'envie et la **capacité d'agir** en citoyens responsables, individuellement et collectivement.

- ¹L'Occitanie est une région administrative française résultant de la fusion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Créée par la réforme territoriale de 2014, elle comporte 13 départements.